

boutent aux avantages acquis, ainsi qu'au financement du social. Le libéralisme prôné par le PAS ne permettant pas de résorber le surcroît de main-d'œuvre généré, les marges de manœuvre se réduisent, retardant d'autant le retour aux

grands équilibres et compromettant à terme l'expérience de démocratisation. La réalisation du PAS devient alors la source potentielle d'une nouvelle crise socio-politique.

Théophile E. Vittin

Anthropologie et impérialisme : où en sommes-nous aujourd'hui ?

SOUVENEZ-VOUS. C'était en décembre 1968, il y a bientôt vingt-cinq ans, que fut lancé, dans les colonnes de la revue américaine *Current Anthropology* (vol. IX, n° 5), le débat « Anthropologie et Impérialisme ». Deux ans plus tard, l'épidémie toucha la France, sous l'impulsion de Jean Copans (*Les Temps Modernes*, n° 293-294, décembre-janvier 1970-1971). De quoi s'agissait-il exactement ? En gros, les thèses soutenues par des anthropologues contestataires tels que Kathleen Gough et Jean Copans revenaient à dire que l'anthropologie était fille de l'impérialisme occidental, et que beaucoup d'anthropologues, parfois en pleine connaissance de cause, parfois sans s'en rendre compte, s'étaient mis au service d'un système contre-révolutionnaire, en travaillant pour l'administration coloniale, du temps des colonies, ou, plus tard, au bénéfice des services de renseignements occidentaux contre les protagonistes de la révolution mondiale (au Vietnam, en Amérique latine, en Angola, etc.).

La mêlée fut générale, le débat

passionné. On se faisait allégrement traiter d'agent de la CIA, voir d'« ethno-loque », par des censeurs sévères dont l'engagement révolutionnaire était au-dessus de tout soupçon, alors que dans le camp de l'*establishment* académique on se gaussait de la naïveté et de l'idéalisme des contestataires. Pour ma part, j'ai participé de cœur joie à la discussion, un peu dans le rôle du bouffon du roi. Dans un texte intitulé « L'anthropologie révolutionnaire, comment faire ? » (*Les Temps Modernes*, n° 299-300, juin-juillet 1971), j'ai notamment averti mes collègues que ce serait une illusion de croire qu'un anthropologue vraiment engagé, ayant changé de camp à 100 %, pourrait rester longtemps au CNRS ou à l'ORSTOM. Doucement sérieusement de la sécurité de l'emploi et de carrière pour l'anthropologue qui serait avant tout un militant je posais la question : Combien d'entre nous sont capables de passer la ligne et d'abandonner par là toutes les positions acquises ? J'y ajoutais que, pour ma part, je ne m'en sentais pas capable.

La guerre fratricide déchirant

l'univers anthropologique a finalement peu duré et, à mon étonnement, on a rapidement repris le train-train quotidien, comme si tout le débat n'avait été qu'une mode éphémère, un gadget parmi d'autres. Je l'ai toujours regretté, pensant que le véritable débat n'avait pas eu lieu et que certaines questions de fond avaient été escamotées ou occultées. Alors, pourquoi ne pas essayer de rouvrir le débat ?

Avec le recul d'une bonne vingtaine d'années, on constate d'abord aujourd'hui que les doutes que j'avais exprimés sur la possibilité des anthropologues de véritablement changer de camp se sont révélés justifiés. La plupart des chercheurs révolutionnaires sont restés à leurs postes universitaires et beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs montés en grade depuis. Je ne connais qu'une seule exception : l'africaniste néerlandais Klaas de Jonge qui, sans avoir participé aux débats « anthropologie et impérialisme », en a tiré toutes les conséquences en se mettant au service de la branche armée de l'ANC sud-africaine comme convoyeur d'armes. Comme je l'ai dit, c'est le seul exemple, à ma connaissance, d'un chercheur en sciences sociales qui a « passé la ligne », mais qui, par là, avait cessé d'être un chercheur pour devenir un simple militant (1).

On peut constater ensuite que les discussions d'il y a vingt ans ont eu peu d'influence sur les mœurs anthropologiques telles que l'on peut les observer aujourd'hui. Quelques exemples. Lors d'une brève visite au *Brookings Institution* de Washington, il y a deux ans, j'ai pu voir de mes yeux que cet honora-

ble établissement attire la fine fleur des africanistes américains (et pas seulement américains d'ailleurs), qui ne semblaient pas particulièrement travaillés par d'éventuels problèmes de conscience découlant de cette fréquentation. Certes, *Brookings* a la réputation d'un *thinktank* de gauche, mais son intérêt pour ce que l'on appelle là-bas « conflict resolution », tout en étant peut-être sympathique, n'est pas entièrement neutre et ses travaux doivent bien se traduire quelque part en décisions politiques. Même chose pour le *Carter Center* d'Atlanta qui, en plus de la résolution des conflits, se préoccupe des thèmes de la démocratisation et du « good governance » chers aux responsables de la Banque mondiale. Là encore, ce centre n'est pas directement lié au gouvernement, mais son intérêt pour la démocratisation n'est pas non plus purement académique, loin de là. L'ex-président Carter et son équipe s'engagent directement sur le terrain (négociations entre Éthiopiens et Érythréens, fin 1989, à Atlanta, par exemple) et il est peu probable que ces initiatives soient prises sans le feu vert de l'administration Bush.

Plus près de nous, on observe qu'un certain nombre d'africanistes français, depuis l'arrivée au pouvoir de François Mitterrand, entretiennent de bonnes relations avec la cellule africaine de l'Élysée (du moins du temps de Guy Penne), ainsi qu'avec le ministère des Affaires étrangères, et qu'ils y ont joué un rôle de conseillers plus ou moins officieux. Personne ne s'est ouvert auprès de moi des problèmes de conscience que cette collaboration lui a posée. Bien sûr, il s'agit d'un gouvernement socialiste, donc par définition de gauche, et on peut supposer qu'un tel gouvernement

(1) Voir son témoignage dans *Politique africaine*, n° 28, décembre 1987.

aura plus à cœur les intérêts de l'homme de la rue africain que ses prédécesseurs, mais quand même... Pour ma part, je me suis chargé de la préparation d'une bibliographie commentée sur la démocratisation en Afrique noire pour le compte du ministère néerlandais de la Coopération. Là encore, on peut dire que notre ministre n'est ni le plus bête ni le plus cynique parmi ses collègues des pays développés, mais on ne peut pas dire non plus qu'il figure parmi l'avant-garde de la révolution mondiale. Il y a vingt ans, des collaborations de ce genre nous auraient valu une dénonciation en bonne et due forme et l'ostracisme de nos collègues révolutionnaires. Aujourd'hui, c'est le calme plat, comme si il n'y avait jamais eu de débat à ce sujet. On a tout effacé et on a recommencé.

Que l'on me comprenne bien : je n'ai pas l'intention de dénoncer ou de blâmer qui que se soit, mais je me permets de poser de nouveau dans ce contexte les questions fondamentales qui ont été esquivées lors des discussions d'il y a vingt ans. J'avais été frappé, à l'époque, par le niveau très général, très abstrait des accusations formulées à l'encontre de l'anthropologie et des anthropologues. Si un anthropologue avait été employé par un gouvernement colonial ou néo-colonial, ou même s'il avait simplement travaillé dans le cadre d'une situation coloniale ou néo-coloniale, on supposait automatiquement qu'il avait par là « nui aux intérêts des masses populaires ». Cependant, on apportait rarement des preuves concrètes pour étayer cette thèse, et on citait d'ailleurs peu de cas précis, en dehors de quelques exemples flagrants et caricaturaux, comme le projet Camelot en Amérique latine ou certains travaux d'anthropolo-

gues américains au Vietnam. Or, c'était là, à mon avis, l'une des faiblesses majeures du débat. J'ai essayé à un moment d'y remédier, en analysant les écrits des premiers anthropologues ayant travaillé, entre 1904 et 1922; parmi les Kikuyu du Kenya (2). Ma conclusion était que ces chercheurs étaient certes tributaires du climat intellectuel de leur époque, dans le sens qu'ils s'inspiraient d'une conception évolutionniste de l'histoire de l'humanité et qu'ils ne mettaient pas en doute l'entreprise coloniale de la Grande-Bretagne en tant que telle. Cependant, comparés à leurs contemporains non anthropologues, ils s'exprimaient au sujet des Kikuyu en termes bien mesurés, parfois même avec un certain respect. De plus, les meilleurs d'entre eux prirent résolument la défense des Kikuyu quand leurs droits sur la terre furent menacés par les premiers colons européens. Si on les avait écoutés, la révolte mau mau des années 1950 n'aurait peut-être pas eu lieu. En d'autres termes, s'ils étaient « complices » de l'impérialisme ils avaient quand même bien des circonstances atténuantes.

Malheureusement, il y a eu trop peu d'études de ce genre, qui, au lieu de condamner hâtivement et sans appel, analysaient sérieusement les écrits des anthropologues coloniaux et tentaient d'évaluer les conséquences de leurs études dans le domaine de la politique administrative. Or, c'est la seule façon de vraiment élucider les liens entre l'anthropologie et l'impérialisme. Il en est de même pour ce qui se passe

(2) R. Buijtenhuijs, « Anthropology and Imperialism: Early Kikuyu Studies (1904-1922) », in W.v. Binsbergen et G. Hesselink (eds), *Aspecten van staat en maatschappij in Afrika*, African Studies Centre, Leiden, 1984.

aujourd'hui. Un africaniste français qui conseille la cellule africaine de l'Élysée devient-il par là automatiquement un complice du néo-colonialisme ? Ou est-ce que cela dépend des conseils qu'il donne, et ce qui en est fait ? Qu'en pensent mes collègues ? Peuvent-ils apporter

des études de cas précis permettant de répondre à ces questions, ou éventuellement apporter un témoignage personnel pour ceux qui se sentiraient « visés » par mes propos ?

Robert Buijtenhuijs

Les barricades sont-elles anticonstitutionnelles ?

LA rue congolaise est dit-on la plus politisée d'Afrique. Elle manifeste de nouveau depuis quelques jours pour défendre son interprétation de la démocratie et de la jeune constitution contre celle du Président Lissouba consistant à dissoudre une Assemblée nationale qui à peine élue, venait, le 31 octobre, de censurer le gouvernement Bongho Nouarra.

Si la rue intrigue l'observateur, les leaders politiques rencontrés lui laissent une impression de flottement, d'expectative. S'il est une conjoncture fluide, c'est bien celle-ci.

La crise s'est d'abord inscrite dans le registre savant de l'interprétation constitutionnelle. A ce jeu, les congolais excellent, se délectent littéralement. De bas en haut, il n'est question que d'articles 75 (qu'est-ce que la majorité ?) et 80 (le droit de dissolution). Si les librairies étaient mieux fournies, les manuels de droit constitutionnel s'enlèveraient comme des pains de manioc au marché Total ; en attendant, le journal *Aujourd'hui* a fait

un bon tirage en diffusant le texte de la constitution en supplément.

La rue se mobilise

Une longue explication de texte a donc précédé, puis accompagné, la mobilisation de la rue. Reprenons le film des événements.

Dans la matinée du 12 novembre, un gros camion jaune (de l'armée ?) vient enlever une carcasse de voiture qui, en janvier dernier, avait servi à édifier une barricade près du centre sportif de Makélé-kélé. Une vieille jante d'automobile frappée avec une tige de métal sert à rameuter la foule qui s'attroupe et sauvegarde l'objet symbolique malgré les grenades lacrymogènes des CRS. La barricade est de nouveau installée.

Il faut dire que l'on est proche du domicile de Bernard Kolélas où se déroulent les tractations au sein de la coalition d'opposition à la suite de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée. Dans la nuit du 13 au 14, d'autres barricades apparaissent